

La frontière est une limite séparant deux zones. Elle représente souvent une rupture franche entre deux espaces et deux modes d'organisation de l'espace. L'origine du mot frontière provient d'un terme militaire : le front, qui désigne une ligne fluctuante évoluant en fonction des rapports de forces en présence. A partir du XVIIIe, la frontière devient progressivement une ligne bornée, séparant deux Etats. Elle prend alors un sens politique lors de la construction des Etats-nations et s'appuie alors sur le concept de frontière naturelle : la limite d'un territoire étant plus facile à lire si elle s'appuie sur un obstacle physique.

Dans les programmes :

Si cette notion doit être invoquée dans plusieurs chapitres de géographie, elle fait l'objet d'une étude approfondie dans le thème 3 du programme de spécialité de première.

1-Epistémologie de la géographie des frontières :

C'est à la fin du XIXe qu'une géographie des frontières se constitue. Elle est portée en Allemagne par Friedrich Ratzel (1844-1904), en France par Jacques Ancel (1879-1943) et en Angleterre par Halford J. Mackinder (1861-1947). Deux conceptions s'opposent alors : la première, portée par les penseurs français, définit la frontière comme un construit politique pouvant ou non s'appuyer sur un élément naturel (une montagne, un fleuve). La conception allemande se fonde, quant à elle, sur le lien entre peuple et espace. La frontière est, pour ces géographes, vivante et mouvante dans le temps. Elle est considérée comme la marque spatiale de l'action géopolitique d'un Etat entre deux phases d'expansion. L'étendue d'un Etat et la forme (marge ou ligne) de ses frontières dépendent, toujours selon ces auteurs, de son degré de "civilisation" (du développement de sa culture, de son potentiel économique, etc.). D'un point de vue théorique, il fut acquis très précocement que la frontière ne relève en rien de la nature, elle est au contraire un "construit" politique dont les formes matérielles peuvent être diverses (tout autant une montagne qu'une muraille).

A partir des années 1970, l'étude de la frontière est envisagée comme permettant d'étudier les sociétés. C'est le finlandais Anssi Paasi (1996) qui va permettre de renouveler les études sur ce concept. En travaillant sur la frontière sino-russe, il va adopter une double perspective

croisée : mettre en perspective la frontière comme discontinuité politique entre deux États et observer les conditions d'appropriation de cette frontière par les populations locales c'est-à-dire les façons dont les populations frontalières expérimentent, produisent, reproduisent et transforment la frontière donnée et imposée. Pour cela, il va utiliser une approche multiscalaire, mais il ne va pas envisager cette étude par un emboîtement d'échelle. Il va s'intéresser aux alliances et aux interpénétrations. C'est pourquoi, les frontières sont aujourd'hui envisagées non plus seulement comme des lignes, mais des zones plutôt floues, qui sont à analyser en fonction des sociétés qui y habitent et les pratiquent.

2-Les types de frontières :

- La frontière politique :

Une frontière est avant tout une limite entre deux États. La frontière politique consiste donc en une séparation entre 2 territoires (2 souverainetés de plein exercice), qui se matérialise par l'existence d'une **discontinuité** souvent représentée par une ligne. Deux systèmes politiques se font face, traitent d'égal à égal, mais leurs fonctionnements, leurs modes d'organisation, leurs systèmes juridiques diffèrent. Dans ce sens, la frontière a une dimension plus politique (frontière d'État) et est traduite en anglais par *border* ou *boundary*. La frontière maritime est définie quant à elle par la loi dites des 200 milles qui limite la zone d'activité exclusive au pays riverain. Le terme de frontière peut aussi s'étendre à des divisions inter-étatiques avec des découpages administratifs. C'est le cas par exemple des pays fédéraux comme les États-Unis. En France, la limite administrative entre deux départements ou deux régions, ne peut pas être considérée comme une frontière dans la mesure où elle ne marque pas de rupture dans l'occupation spatiale, sauf parfois dans le territoire mental des habitants. Il faut alors parler dans ce cas de frontière invisible.

- La frontière économique :

La frontière peut également être économique. C'est le cas pour des pays qui se regroupent dans des associations régionales à vocation économique, comme les pays membres de l'UE, de l'ALENA...

- La frontière linguistique, culturelle :

La frontière peut également être linguistique et culturelle : ici la limite n'est pas administrative, mais il s'agit plutôt d'un espace frontalier étendu. (ex : la frontière qui sépare l'Allemagne de l'Autriche est bien politique, mais elle n'est ni linguistique, ni culturelle). Dans ce sens, la frontière a une dimension culturelle et sociale et est exprimée par l'anglais *frontier*.

3- Les effets spatiaux des frontières :

- Le cas des frontières reconnues :

Dans le cas d'une frontière reconnue par la communauté internationale et où il n'y a pas de conflits entre Etats, la frontière est linéaire et nette. Elle peut être ouverte ou fermée et engendre des modifications de l'espace qui peuvent être différents. Dans le cas d'une frontière ouverte, les migrations frontalières quotidiennes sont fréquentes et elles varient selon le contexte économique. Une frontière crée des flux économiques nombreux, qui obligent les Etats frontaliers à se coordonner soit sous la forme d'une réalisation d'aménagement de prestige (ex : le tunnel sous la Manche), soit en créant des grandes associations économiques (ex : Sar-Lor-Lux, dont l'objectif est d'établir un pôle d'activités international, visant à réduire les discontinuités spatiales issues du fait frontalier qui sont considérés comme une gêne dans les échanges). Dans le cas des frontières fermes comme c'est le cas en Corée du nord, la frontière n'est plus une ligne, mais une zone sous haute surveillance militaire ou policière. Elle est occupée par des postes de surveillance qui sont reliés par des routes parallèles à la frontière. Les habitants de ces espaces sont exclus de ces zones frontalières qui sont de vrais *no man's land*.

- Les frontières contestées et les fronts pionniers :

Une frontière peut engendrer des modes de peuplement très différents lorsqu'elle est par exemple contestée pour des raisons historiques. Dans ce cas là, elle engendre un peuplement actif de la part des deux Etats, qui veulent stabiliser la frontière à leur profit.

Le front pionnier est une frontière intérieure que l'on repousse jusqu'aux limites externes du pays. Au Brésil, le front pionnier vise bien à exploiter des terres, mais il y a aussi une volonté d'occuper les frontières de l'ouest qui sont contestées par plusieurs Etats. Si le peuplement

de ce type d'espace peut parfois se faire de manière volontaire comme dans le cas du *far west* aux Etats-Unis au XIXe, il peut aussi être l'objet d'une volonté étatique comme « la Marche verte » marocaine pour peupler le Sahara occidental. Il peut aussi se dérouler de façon très autoritaire comme dans le cas du Tibet, où le front pionnier chinois est l'objet d'une sinisation importante pour contrôler des populations qui veulent leur indépendance. Ce peuplement des marges frontalières est alors inséparable de l'idée de nationalisme et ses moyens sont souvent la colonisation militaire ou agricole. Le terme de front pionnier est d'ailleurs à manipuler avec précaution car c'est souvent plus un concept qu'une réalité car il est souvent large et étendu et dans ce cas là, il faut mieux parler d'une « frange pionnière ». Enfin, ce front pionnier peut se limiter à un peuplement linéaire dont l'objectif est la pénétration d'un espace (ex : le Transsibérien qui engendre un peuplement très étroit sur plusieurs milliers de kilomètres).

La frontière peut donc être une barrière (dans le sens de limite), une interface (dans le sens où elle filtre et canalise des relations entre espaces qui existeraient de manière plus diffuse sans elle) et un territoire (dans le sens où elle crée un territoire frontalier qui est dupliqué de chaque côté de la ligne).

4- Les frontières : problématiques actuelles

Dans son ouvrage, M. Foucher, en 2016, évoque les dynamiques et les grandes caractéristiques de ces objets géopolitiques, en insistant sur la persistance des vieux conflits, ainsi que l'accroissement de la résolution bilatérale et internationale, mais également l'importance des conflits maritimes qui représentent à eux-seuls 50 % des conflits frontaliers et la remise en cause de la notion de frontière, qui selon lui est à nuancer à l'échelle mondiale car trop liée à une vision union-européano-centrée. En annexes d'ouvrage, l'auteur propose une analyse de différends frontaliers récents : l'appel du Liban à la France pour régler son différend maritime avec Israël, l'accord entre Égypte et Arabie Saoudite sur le golfe de Tiran, l'activisme juridique du Guyana dont 40 % du territoire est revendiqué par le Venezuela, la remise en cause de la zone de développement conjoint avec l'Australie par le Timor Oriental pour l'exploitation des hydrocarbures (« traité inégal » selon Michel Foucher), l'évolution du conflit entre Égypte et Soudan sur le triangle de Halaib, les

revendications maritimes (100 000 km²) de la Somalie (État pourtant failli et qui ne contrôle qu'une partie réduite de son territoire) face au Kenya, etc.

Sources :

- Article « frontière » dans :

BAUD P, BOURGEAT S et BRAS C., *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Hatier, 1997

LEVY J et LUSSALUT M., *Dictionnaire de géographie, de l'espace et des sociétés*, Belin, 2003.

- Ouvrages spécifiques :

FOUCHER M., *Fronts et frontières*, Fayard éditions, 1991

FOUCHER M., *Le retour des frontières*, CNRS éditions, 2016

- Ouvrages en ligne :

RETEIL B., *Hyergéo*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article16>

VELASCO-GRACIET H. - *Territoires, mobilités, sociétés. Enjeux et contradictions géographiques*, HDR, Laboratoire Ades-Dymset, Université de Bordeaux, 2006.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontScient.htm>